

d'affiliation

Demande
au centre de

Sécurité sociale

MGEN

PIÈCES À JOINDRE

Dans tous les cas :

- Une copie de l'une des pièces suivantes : carte nationale d'identité en cours de validité (recto/verso), passeport en cours de validité, extrait d'acte de naissance
- Une pièce justifiant votre statut (actif, retraité...) :

VOTRE STATUT	JOINDRE LA PHOTOCOPIE DE L'UNE DES PIÈCES CI-DESSOUS
Fonctionnaire stagiaire	Votre arrêté de stage (de nomination ou d'affectation) OU Votre procès-verbal d'installation A défaut , votre notification de réussite au concours ou votre convocation de prérentrée + une attestation (sur l'honneur ou de votre employeur) mentionnant votre date d'entrée en fonction et votre lieu d'exercice ⁽¹⁾
Fonctionnaire titulaire	Votre arrêté de nomination OU Toute pièce justifiant de votre entrée en fonction et titularisation, par exemple : attestation de l'employeur précisant la fonction, la date de titularisation et le département d'exercice ou un de vos bulletins de salaire depuis votre titularisation (n'oubliez pas de préciser votre date de titularisation sur le formulaire)
Contractuel	Votre contrat de travail correspondant à cette activité OU Un bulletin de salaire + une attestation employeur précisant la durée du contrat (date de début et le cas échéant date de fin) et le temps de travail (travail à temps complet ou temps incomplet)
Pension de vieillesse ou d'invalidité	Votre titre de pension de vieillesse ou d'invalidité
Bénéficiaire d'une rente « Accident du travail »	Votre titre de rente « Accident du travail »

- Un relevé d'identité bancaire précisant le code IBAN (identifiant international de compte).

Selon votre situation :

- Une copie lisible du livret de famille (pages correspondant à l'extrait d'acte de mariage) ou une copie de l'attestation d'enregistrement du Pacs ou une déclaration sur l'honneur attestant de votre situation de concubinage
- Une copie de votre attestation CMU complémentaire si vous en bénéficiez
- Une copie de votre attestation de tiers payant social fournie si le droit à l'ACS a été accordé
- Une photocopie de notification de votre éventuelle exonération du ticket modérateur (prise en charge à 100% par le régime obligatoire d'assurance maladie)
- Si vous êtes de nationalité étrangère, hors UE/EEE/Suisse : copie du titre de séjour, copie d'une pièce d'identité et copie de la pièce d'état civil portant la filiation⁽²⁾

Vous avez des personnes à charge ?

Selon la situation de la (des) personne(s) à charge, vous pouvez la (les) rattacher en tant qu'ayant droit à votre dossier en complétant également le(s) formulaire(s) correspondant(s) :

- **Demande de rattachement des enfants à l'un ou aux deux parents assurés – Formulaire S 3705**
- **Demande de rattachement à un assuré des ayants droit autres que les enfants – Formulaire S 3706**

1. Si vous ne possédez que votre attestation de réussite au concours ou votre convocation de prérentrée : afin de ne pas retarder le traitement de votre dossier, transmettez-nous cette pièce accompagnée de l'attestation demandée. Vous nous joindrez ultérieurement une copie de votre arrêté de stage ou de votre procès verbal d'installation.
2. Les pièces d'état civil en langue étrangère doivent s'accompagner d'une traduction faite par un traducteur assermenté figurant sur la liste des experts judiciaires établie par les tribunaux de grande instance, les cours d'appel et la Cour de cassation français ou par l'ambassade, le consulat ou le CLEISS, et bénéficier de la **légalisation** et/ou de l'**apostille**, le cas échéant.